



VENTE MAISON ESPAGNE APRES HERITAGE

Par **diaz frederic**, le **18/07/2017** à **17:34**

Bonjour,

Nous avons fait la succession de nos parents pour un patrimoine en France mais aussi à Madrid(espagne).

Nous avons hérité d'un appartement à Madrid et avons prît un avocat pour faire les démarches et monter le dossier.

Pour mettre cet appartement à notre nom cet avocat nous demande de prendre un notaire sur place ce qui engendre encore des frais supplémentaires.

Je voudrais savoir si en Espagne il existe des notaires qui accepte d'être payé une fois que l'appartement sera vendu et où puis-je me renseigner pour cela

merci de vos réponses

Par **youris**, le **18/07/2017** à **17:39**

bonjour,

il faut vous renseigner auprès d'un juriste connaissant le droit espagnol puisque cela concerne le droit espagnol.

nous sommes un site de conseils juridiques de droit français.

si c'est comme en france, pour vendre un bien immobilier, il faut que vous en soyez propriétaire c'est à dire que le bien soit déjà à votre nom.

salutations